

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CAHORS - 4601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 04/11/2024 - 4336 - 1988 B 00156 - 348 079 237 - "LEA"

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	57 931		57 931	57 931
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	40 001	38 163	1 838	5 838
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	18 338	10 853	7 485	1 575
	Autres immobilisations corporelles	358 103	288 404	69 698	78 434
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières			6 104	5 897	
	TOTAL (II)	480 477	337 420	143 057	149 675
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 176 031		1 176 031	1 161 981
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	26 655		26 655	21 465
	Autres créances	253 844		253 844	262 895
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	556 581		556 581	431 928	
DISPONIBILITES	56 469		56 469	191 506	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	16 759		16 759	14 122
	TOTAL (III)	2 086 339		2 086 339	2 083 898
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 566 816	337 420	2 229 396	2 233 573
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					5 897
(3) dont créances à plus d'un an				97 985	

certifiés conformes

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	78 000	78 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	7 800	7 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	149 362	149 362
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 319 905	1 072 580
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	247 427	347 326
Subventions d'investissement	7 077		
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		1 809 572	1 655 067
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	119 778	169 710
	Emprunts et dettes financières divers (3)	46 647	58 069
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 252	1 432
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	125 466	215 412
	Dettes fiscales et sociales	116 933	124 488
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 671	
Autres dettes	9 748	5 723	
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		419 824	578 506
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		2 229 396	2 233 573
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		247 427,08	347 325,71
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		310 291	457 415
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		65	351
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 229 396 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks et en cours

Compte tenu des durées de rotation des stocks, inhérentes à l'activité de la société, ceux-ci sont évalués suivant la méthode « Premier entré, Premier sorti », correspondant généralement au dernier prix d'achat connu.

Le cas échéant, pour certains articles, le prix d'achat H.T est déterminé à partir du prix de vente T.T. C par application d'un coefficient tenant compte de la TVA et de la marge appliquée.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances

Règles et Méthodes Comptables

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	57 931					57 931
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	57 931					57 931

CORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	40 001					40 001
	Instal technique, matériel outillage industriels	10 721		7 617			18 338
	Instal., agencement, aménagement divers	259 627		25 759			285 386
	Matériel de transport	64 926					64 926
	Matériel de bureau, mobilier	7 791					7 791
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	383 066		33 376			416 442

FINANCIERES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	5 897		207			6 104
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 897		207			6 104

	TOTAL	446 894		33 583			480 477
--	--------------	----------------	--	---------------	--	--	----------------

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	34 163	4 000		38 163
Instal technique, matériel outillage industriels	9 146	1 707		10 853
Autres Instal., agencement, aménagement divers	231 516	20 115		251 631
Matériel de transport	19 555	12 985		32 540
Matériel de bureau, mobilier	2 840	1 394		4 234
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	297 219	40 201		337 420
TOTAL	297 219	40 201		337 420

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours	17 117		17 117	
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	17 117		17 117	
TOTAL GENERAL		17 117		17 117	
Dont dotations et reprises { <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 			17 117		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

LEA
Société par actions simplifiée au capital de 78 000 euros
Siège social : Les Berlingous, 46220 PRAYSSAC
348 079 237 RCS CAHORS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 247 427 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	247 427 euros
A la réserve spéciale pour fonds propres	49 485 euros
Solde	----- 197 942 euros
A titre de dividendes	100 000,00 euros
Soit 25,64 euros par action	
Le solde	97 942 euros
En totalité au compte « autres réserves».	

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 25,64 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 99 974,36 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
80 000,00 euros, soit 20,51 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20,51 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 79 979,49 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
100 000,00 euros, soit 25,64 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25,64 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 99 974,36 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Rui Manuel ROCHA

certifié conforme

